



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 février 2025

Communication du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire suite au Conseil des ministres du 19 février 2025

Le Salon International de l'Agriculture 2025 s'ouvre cette année sous le thème : "l'agriculture, une fierté française". Depuis plus de 60 ans, cet événement incontournable réunit la France agricole aux portes de Paris, mettant en lumière l'attachement inaltérable des Français à ceux qui nourrissent le pays.

Le Salon, cette année, n'est pas un Salon comme les autres car il est le premier grand rendez-vous après l'expression de la démocratie agricole et parce qu'il clôture une année très difficile pour la ferme France.

Une année particulièrement éprouvante pour l'agriculture

L'année 2024 a été marquée par une série de catastrophes naturelles, allant du cyclone qui a frappé Mayotte aux désordres climatiques affectant toute la France : pénurie d'eau, inondations, manque d'ensoleillement. Les épidémies animales ont, en outre, lourdement affecté les élevages partout en France. Ces phénomènes ont lourdement impacté la production agricole, affectant les cheptels, les cultures et les trésoreries des agriculteurs. Ces crises ont également mis à mal le moral des paysans et de tous les acteurs des filières agricoles.

Face à cette situation alarmante, et en dépit d'un des contextes politique et budgétaire les plus difficiles sous la Vème République, l'État a honoré tous les engagements pris depuis un an face au désarroi agricole et a rapidement mis en œuvre de nouvelles mesures d'urgence pour venir en aide aux exploitants frappés par des épizooties ou la chute des rendements. Après un an de concertation, des mesures fiscales, financières et sociales ont été mises en place pour soutenir l'agriculture face aux difficultés.

Des engagements tenus

Avec l'adoption du PLF et du PLFSS, l'Etat honore la promesse d'allègements de charges fiscales et sociales à hauteur de **500 millions d'euros au bénéfice des agriculteurs**. Depuis 6 mois, le gouvernement

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

a également déployé des mesures d'urgence face aux crises sectorielles, notamment :

- **L'arrachage des vignes** pour un montant de 110 millions d'euros, en réponse à la gestion du potentiel de production viticole ;
- **Soutien aux trésoreries fragilisées**, avec des prêts conjoncturels bonifiés par l'État ;
- **Prêts de consolidation garantis par l'État à hauteur de 70%** pour les exploitations structurées par des aléas climatiques ;
- Pour les secteurs touchés par les épizooties (ovins, bovins, aviculture), des mesures sanitaires et économiques ont été mises en place, dont la prise en charge de **120 millions de doses vaccinales** pour les éleveurs et une indemnisation des pertes à hauteur de 75 millions d'euros.

Face aux enjeux du changement climatique, le **Plan Méditerranée Climat** a été lancé cet automne avec une dotation de 50 millions d'euros et le « fonds hydraulique » a permis de financer 48 projets en 2024 pour améliorer l'accès à l'eau des agriculteurs, à hauteur de 20 Millions d'euros.

En créant les "**Rendez-vous mensuels de la simplification**", le ministère chargé de l'agriculture s'est mobilisé pour simplifier la vie des agriculteurs en réduisant le fardeau administratif et la superposition des normes qui sont autant d'obstacles à la compétitivité des entreprises, agricoles et agro-alimentaires. Avec la mise en place du contrôle administratif unique en octobre dernier, le gouvernement a répondu de manière opérationnelle à une demande forte de la profession. Enfin, l'examen du projet de loi pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture au Parlement pourrait s'achever dans les prochains jours, en cas d'accord entre députés et sénateurs sur un texte commun.

Le Salon du rebond

Dans un contexte de changement climatique, de bouleversement géopolitique et d'investissement massif des grandes puissances dans l'alimentation, la France doit réaffirmer sa souveraineté agricole et réarmer sa puissance alimentaire. C'est aussi cette volonté que la France pèse davantage dans la nouvelle géopolitique agricole que la France a souhaité faire du Maroc l'invité d'honneur de ce salon.

Ce 61e Salon de l'Agriculture doit être **le début d'une volonté résolue de reconquête**. C'est aussi le sens de la ferme opposition de la France au projet d'accord du MERCOSUR et c'est aussi le sens des priorités que la France défendra dans les discussions qui s'ouvrent sur l'avenir de la PAC après 2027.

Le pays doit se mobiliser pour garantir aux agriculteurs l'accès aux moyens de production indispensables à l'heure du changement climatique, reconquérir l'assiette des Français et continuer d'affirmer sa place dans le commerce alimentaire mondial.

C'est un enjeu régalien qui appelle un nouveau Pacte social entre la Nation et ses agriculteurs, que le gouvernement veut sceller en 2025.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv